

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission du 6 août 2008 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (Règlement général d'exemption par catégorie) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.41827 (2015/X)
État membre	Italie
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	VENETO -
Organe octroyant l'aide	REGIONE VENETO Palazzo Balbi Dorsoduro 3901 - 30123 Venezia WWW.REGIONE.VENETO.IT
Titre de la mesure d'aide	Patrimonio destinato
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Legge Regionale 13 luglio 2004, n. 19 e Deliberazione della Giunta Regionale del 27.10.2009 n. 3238
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	A partir de 09.04.2015
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	petites et moyennes entreprises
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 4 (millions)
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Financement des risques
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides au financement des risques (art. 21)	4 000 000 EUR	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide  
<http://bur.regione.veneto.it/BurVServices/Pubblica/DettaglioDgr.aspx?id=219648&highlight=true>